

**atih**

AGENCE TECHNIQUE  
DE L'INFORMATION  
SUR L'HOSPITALISATION

# Fiche pédagogique 01 Pourquoi utiliser l'outil TIC?

## RTC 2022

# ARCANH RTC

## *Outil TIC*



### En résumé :

- L'outil TIC est un **module d'aide au remplissage du classeur ARCANH**, qui part des données comptables et analytiques des établissements.
- Il permet de **réaliser directement dans le logiciel ARCANH, des étapes réalisées habituellement par l'établissement hors de l'outil via plusieurs fichiers excel** (*correspondance des comptes ES avec RTC, UF-SA, corrections analytiques pour coller aux règles d'affectation du RTC...*)



# ARCANH RTC

## *Outil TIC*

---

Les objectifs du nouvel outil sont :

- De conserver les points forts du précédent TIC :
  - o Faciliter la réalisation du RTC à **partir des données brutes de l'établissement** (*balance comptable, balance comptable analytique extraites des SI sans modification*)
  - o Tracer toutes les modifications réalisées sur les données brutes
  - o **Guider l'utilisateur de façon pédagogique** pour avancer simplement dans les étapes préliminaires de la comptabilité analytique hospitalière (CAH)
  
- **D'intégrer le déversement des données du TIC vers 2-PC et 3-SA**
  
- **Utiliser le nouveau système de traitement pour les pools de personnel ou le personnel en cours de reclassement** (*SA REGUL*)
  
- **De constituer un historique téléchargeable sur la plateforme e-RTC à la campagne suivante** (*correspondance UF-SA, normaliser les comptes*)
  
- **D'utiliser directement les documents de référence publiés par l'ATIH, via le logiciel : la liste des sections d'analyses, le plan comptable et les règles d'affectation**

# ARCANH RTC

## Outil TIC – Etape 1

### ○ Déposer les balances comptables

- Fournir sa balance comptable (BC-onglet 1)
- Fournir sa balance comptable analytique (BCA-onglet 2)
- Le logiciel testera si les montants compte à compte sont identiques (onglet 3).
- Le logiciel validera l'étape si les montants par compte (avec une spécificité des achats et variations de stock) sont égaux.

Ecart des Charges hors gestion de stocks	0,00 €	Total des Comptes de gestion de stocks BC	19 008 581,37 €
Ecart des comptes Produits	0,00 €	Total des comptes de gestion de stocks BCA	19 008 581,37 €
		Ecart Gestion de stocks	0,00 €

Lettre	N° compte	Libellé compte	Montant BC	Montant BCA	Ecart BC/BCA
H	602110	Spécialités pharma. avec AMM dans T2A	4 280 045,59	4 280 045,59	
H	602111	Spécialité radiopharmacie dans T2A	160 886,53	160 886,53	

Onglet 3 : comparaison des montant BC et BCA. Le montant doit être égal entre les 2 fichiers

Consulter le manuel utilisateur dédié au TIC pour les spécificités liées aux achats/variations de stocks/ consommations

<https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2019>

# ARCANH RTC

## Outil TIC – Etape 2

### ○ Normaliser les comptes

- Chaque compte BCA doit correspondre à au moins un compte comptable RTC de 2-PC.
- Le logiciel cherche si la correspondance existe
  - Si elle existe, le logiciel propose une correspondance (ex : le logiciel fera la correspondance automatique du compte 624800 avec le compte 6248 du RTC).
  - Si le logiciel ne trouve pas de correspondance, l'établissement doit fournir cette correspondance : soit manuellement dans le logiciel, soit en important un fichier
- Le logiciel validera l'étape si tous les comptes de la BCA ont au moins une correspondance avec un compte comptable du RTC.

N° compte BCA	Libellé compte BCA	Montant BCA	Conformité	A corriger	Titre	N° compte comptable RTC	Libellé compte comptable RTC	N° compte analytique RTC	
H778000	Autres produits exceptionnels	-37 842,80	OK (compte BCA modifié)	Non	CR3P	778	Autres produits exceptionnels	778	<a href="#">MODIFIER</a>
H781511	Reprises autres provisions pour litiges	-316 953,00	Compte inexistant dans le RTC	Non					<a href="#">AJOUTER</a>
H781511 (NORM 1)				Non	CR3P	<a href="#">78153PENS</a>	<a href="#">Reprises sur provisions pour pensions et obligations similaires</a>	<a href="#">78153PENS</a>	<a href="#">Supprimer</a>

Correspondance proposée :  
ligne en blanc

Correspondance à modifier :  
ligne en couleur

Bouton de modification

# ARCANH RTC

## Outil TIC – Etape 3

Consulter le manuel utilisateur dédié au TIC pour comprendre les SA REGUL

<https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2019>

### ○ Réaliser la correspondance UF-SA

- Chaque UF doit correspondre à une SA déclarée dans le paramétrage
- **Nouveauté du TIC :**
  - l'ES peut créer des SA de régulation (numérotée SA REGUL\_XX) pour traiter par exemple les charges d'UF de pools de personnels. Ces SA se créent seulement à cette étape.
  - Cette section deviendra une colonne pour les affectations de l'UF correspondante à l'étape suivante.
- Correspondance UF-SA manuelle ou par import de fichier
  - Le logiciel listera les UF contenu dans BCA.
  - Pour chaque UF, le logiciel proposera un menu déroulant avec les SA de l'établissement préalablement déclarées dans la partie paramétrage d'ARCANH.

N° UF	Libellé UF	Code SA RTC	Libellé SA RTC	Commentaire
0047	Equipe nuit Pédiatrie	<a href="#">934121101</a>	Pédiatrie enfants et adolescents - HC	
0048	Médecine du travail	<a href="#">931120</a>	Services administratifs liés au personnel (h	
0049	Equipe mobile Médico-tech	<a href="#">REGUL_01</a>	Pool	

UF listées automatiquement par le logiciel

En cliquant sur ce lien bleu, un menu déroulant, contenant les SA paramétrées par l'établissement, s'affiche.

Zone de saisie de commentaire pour l'établissement

# ARCANH RTC

## Outil TIC – Etape 4

### Retraitements analytiques

- Visualisation des affectations issues de la BCA après application de la correspondance UF-SA et de la normalisation des comptes
  - En ligne : les comptes issus de la BCA
  - En colonne : les SA + les San REGUL
- Application des règles d'affectation en vigueur
  - Le logiciel impute les charges et produits sur les SA selon la BCA fournie.
  - Si les imputations fournies par l'ES sont non autorisées, elles sont imputées dans une colonne « Restant à affecter » → à répartir sur les SA autorisées par l'établissement.
  - Si les imputations fournies par l'ES sont non autorisées mais pour lesquels le compte a la possibilité d'une SA solde, les montants sont imputés automatiquement sur la SA solde.

Compte BCA	Compte BCA modifié	Compte ANA RTC	Libellé compte (BCA ou RTC)	Commentaire	Règle	Montant BCA	Montant imputé sur les sections	Montant non imputé issu de la BCA	Restant à affecter
H602620	H602620	60262+603262	Consommations de produits d'entretien		C	130 410,09	130 410,09	0,00	0,00
H602631	H602631	60263+603263	Consommations de fournitures d'atelier		D	169 979,02	160 177,05	9 801,97	9 801,97
H602631	H602631	60263+603263 (MODIF 1)			D		0,00	0,00	

Compte pour lequel toutes les charges n'ont pas pu être affectées sur les sections (Restant à affecter = 9 801,97€)

Création d'une ligne MODIF par l'établissement pour imputer les 9 801,97€ restant

Commenter ses imputations

Compte pour lequel toutes les charges ont pu être affectées sur les sections (Restant à affecter =0)



# ARCANH RTC

## *Outil TIC – points de vigilance*

### Déposer ses balances

Gestion spécifiques des comptes d'achat et variations de stocks

- Compte achat/ var stocks dans BC vs consommations dans BCA
- Vérification au global des montants entre BC et BCA

Signes de saisie

- Signe attendu : solde débiteur – solde créditeur
- Le logiciel gère les différences de signes lors du déversement dans 2-PC et 3-SA

### Normaliser les comptes

1 seule correspondance autorisée avec un compte analytique de charges de personnels (PM\_REMU, PS\_REMU...) pour un compte donné

Passage à l'étape suivante uniquement si toutes les comptes ont un compte comptable RTC affecté

### Correspondance UF-SA

Possibilité de créer des SA REGUL

Passage à l'étape suivante uniquement si toutes les UF ont une SA affectée

### Retraitements analytiques

Déversement dans ARCANH uniquement si « Restant à affecter »=0

Déversement dans ARCANH uniquement si le total des SA REGUL=0



# ARCANH RTC

## *Documentation de l'outil TIC*

---

**2 tutoriels sont à votre disposition pour prendre en main le TIC**

***Tutoriel niveau 1***

**Découvrir les principes du TIC**

***Tutoriel niveau 2***

**Cas pratiques**

**Ces tutoriels sont disponibles sur la page des tutoriels dédiés au TIC**

**<https://www.atih.sante.fr/outil-tic>**

**atih**

AGENCE TECHNIQUE  
DE L'INFORMATION  
SUR L'HOSPITALISATION

**Merci de votre attention**

**Agence technique de l'information  
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone : 04 37 91 33 10

Fax : 04 37 91 33 67

**[www.atih.sante.fr](http://www.atih.sante.fr)**